

## L'insertion par l'activité économique : Renouer avec le travail, mais rarement avec un emploi stable

Patrick Dubéchet, Christine Henriot-Olm  
et Marie-Odile Simon

Dans les années quatre-vingt, les organismes d'insertion par l'activité économique – entreprise d'insertion, association intermédiaire et régie de quartier – avaient pour ambition la mise au travail des populations éloignées de l'emploi. L'objectif final était de leur permettre d'accéder durablement au marché « traditionnel ». Cette fonction de passerelle entre le chômage ou l'inactivité et l'emploi a été communément appelée la fonction de « sas ». En 1995, près de deux mille organismes de ce type ont offert environ trente mille postes de travail.

A la demande du Commissariat Général au Plan, le CRÉDOC a réalisé une étude dont l'objectif était de connaître le devenir des personnes passées dans ces structures d'insertion par l'économique. En 1996, le CRÉDOC a ainsi interrogé 452 personnes qui étaient présentes dans une structure d'insertion par l'activité économique au cours du premier semestre 1993. Trois années après, le bilan est plutôt mitigé : 40% des personnes interrogées enchaînent les emplois précaires. Les autres se divisent en deux groupes dont les trajectoires s'opposent : un quart a une situation professionnelle plutôt stable, un autre quart est toujours exclu du monde du travail. Ces résultats doivent être relativisés au regard d'un environnement économique où se développent des formes de travail précaires qui rompent avec les modèles antérieurs.

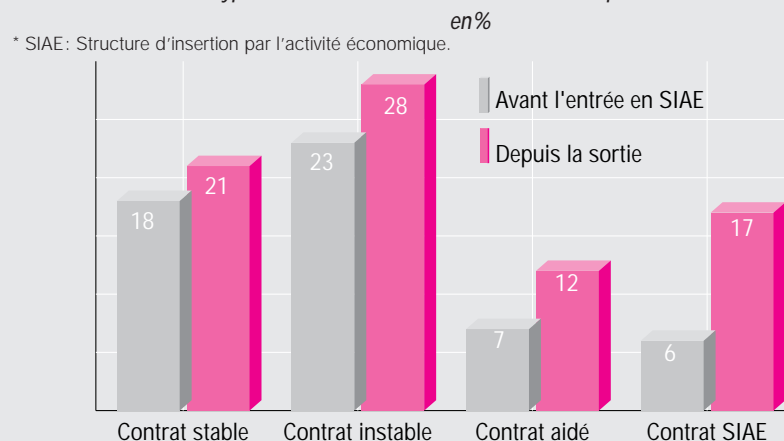
### Une insertion professionnelle dans les emplois précaires

Au moment de l'enquête du CRÉDOC, en 1996, 78% des enquêtés travaillent ou ont travaillé depuis leur passage dans une structure d'insertion par l'activité économique (SIAE) alors qu'ils n'étaient que 54% à avoir eu un contrat de travail durant les deux années précédant leur entrée dans ces organismes. L'effet du passage par une SIAE est donc positif. Ce résultat demande cependant à être nuancé. En effet, cette progression vers l'emploi s'oriente peu vers les contrats « stables » (plus d'un an dans un même emploi). Avant leur entrée dans les SIAE, 18% des personnes interrogées avaient bénéficié d'un

emploi de plus d'un an. Elles sont 21% au moment de l'enquête en 1996. L'évolution se fait essentiellement vers l'emploi précaire. Le pourcentage de personnes en contrat à durée déterminée a augmenté de cinq points (de 18 à 23%) entre les deux périodes, tout comme les contrats aidés (de 7% à 12%). Le plus remarquable tient dans les proportions de ceux qui sont restés dans les structures d'insertion par l'activité économique : 6% de notre échantillon étaient déjà passés dans une SIAE avant le premier semestre 1993, ils sont 17% à être employés dans une structure de ce type au moment de l'enquête. Si insertion professionnelle il y a, elle se traduit donc essentiellement par une insertion dans des emplois précaires.

### Un accès plus fréquent au travail

Type de contrat avant l'entrée en SIAE et depuis la sortie\*



N.b. Dans le cadre de cette étude, par contrat « stable » nous entendons un emploi en CDI ou en CDD d'un an ou plus.  
Source CRÉDOC 1996

## Des trajectoires qui s'expliquent par les situations antérieures

Cinq types de trajectoires illustrent la difficulté d'aboutir à une insertion durable :

– *Une trajectoire vers la stabilité professionnelle (13%)*. Elle concerne des personnes qui travaillaient avant l'entrée en SIAE (ou des étudiants) et qui ont un contrat stable à la sortie.

– *Une trajectoire d'insertion (15%)*. Ce sont des personnes qui ne travaillaient pas dans les deux années précédant l'entrée dans un organisme d'insertion et qui, après, ont trouvé un emploi, stable ou instable.

– *Un parcours dans l'emploi précaire (22%)*. Ces personnes travaillaient dans les deux ans précédant l'entrée en SIAE (ou étaient étudiants) et ont un emploi instable à la sortie.

– *La stabilité dans la précarité (17%)*. Il s'agit des personnes qui ne sont pas sorties de la structure d'insertion par l'activité économique au moment de l'enquête

– *Un itinéraire de dégradation professionnelle (14%)*. Ces personnes avaient un emploi dans les deux ans précédant leur entrée en SIAE, et n'en ont pas à la sortie.

– *Des trajectoires en dehors du travail (11%)*. Ce sont des personnes qui ne travaillaient pas dans les deux années précédant l'entrée en SIAE (ou qui n'avaient jamais travaillé avant l'entrée) et qui n'ont pas trouvé de travail en sortant.

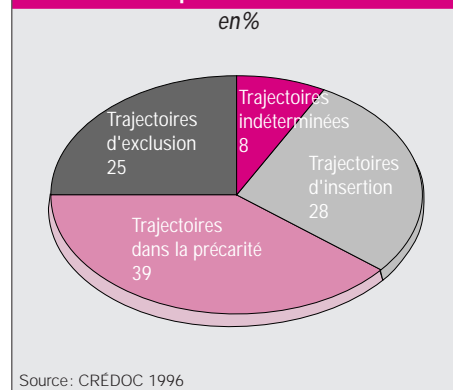
Enfin, 8% des personnes enquêtées n'ont pu se souvenir de leur situation ou n'ont pas pu retracer leur parcours professionnel avant l'entrée en structure.

Beaucoup de personnes rencontrées (39%) vivent de longs parcours dans la sphère de la précarité. Certaines restent dans les SIAE, d'autres y passent, cumulant les emplois précaires et autres contrats aidés. En dehors de ce parcours dominant, des individus s'inscrivent dans des trajectoires d'insertion professionnelle, voire de relative stabilité. Ils représentent un peu plus du quart de l'échantillon (28%). A l'opposé, pour un autre quart, le passage dans une SIAE n'a pas entraîné une dégradation de la situation professionnelle. Pour certains, cette dégradation débouche sur une inactivité de longue durée.

Les trajectoires entre l'entrée et la sortie de la structure d'insertion par l'activité économique sont assez nettement dépendantes de la situation sociale et professionnelle de la personne avant son passage en SIAE. Les personnes le plus près de l'emploi, qui ont travaillé dans les deux années précédant cette entrée, sont plus fréquemment sur des trajectoires d'insertion. Souvent, ce sont aussi souvent les plus diplômés. Il s'agit parfois de jeunes sortant de l'école avec un niveau BAC ou plus (groupe 1). Un second groupe se distingue par une forte présence de femmes vivant en couple qui, à défaut d'emploi stable, « s'installent », dans la précarité pour disposer malgré tout d'un revenu d'appoint (groupe 2). A l'opposé, on trouve des jeunes peu ou pas diplômés qui n'ont pas pu accéder à l'emploi avant leur entrée en SIAE (groupe 4) ou des personnes de cinquante ans et plus qui n'ont plus travaillé depuis longtemps (groupe 5). Ces derniers sont sur des trajectoires de dégradation professionnelle qui peuvent conduire jusqu'à l'exclusion

définitive du marché de l'emploi. Entre ces deux types de trajectoires, des femmes seules s'insèrent au mieux dans des emplois précaires et parviennent à survivre grâce à des ressources liées aux prestations sociales (groupe 3).

### Une insertion dans des emplois précaires



### Les principales structures d'insertion par l'activité économique

En 1995, un peu plus de 1 100 associations intermédiaires ont mis à la disposition de particuliers, d'associations ou d'entreprises, environ 220 000 personnes dont le volume total d'heures travaillées correspondent à 19 000 postes en équivalent temps plein. L'effectif moyen des associations intermédiaires est de 88 salariés inscrits sur une année. Les missions sont courtes : en moyenne moins de 30 heures. Leur implantation est essentiellement urbaine (91% des cas).

Les 800 entreprises d'insertion emploient environ 7 000 salariés en insertion par an (non compris les permanents). Elles embauchent surtout en CDD et aussi en CES. L'effectif moyen est de 14 salariés en insertion qui passent environ 12 mois dans l'entreprise. La majorité des emplois d'insertion sont à temps plein. Le tiers des entreprises relève du bâtiment et des travaux publics et 19% du secteur de l'environnement-espaces verts.

Une centaine de régies de quartier emploient environ 3 000 personnes par an, équivalant à 1 600 postes à temps plein, en CDD ou contrat aidé. Le service de proximité constitue l'activité de base des régies dont les salariés sont des habitants du quartier d'implantation.

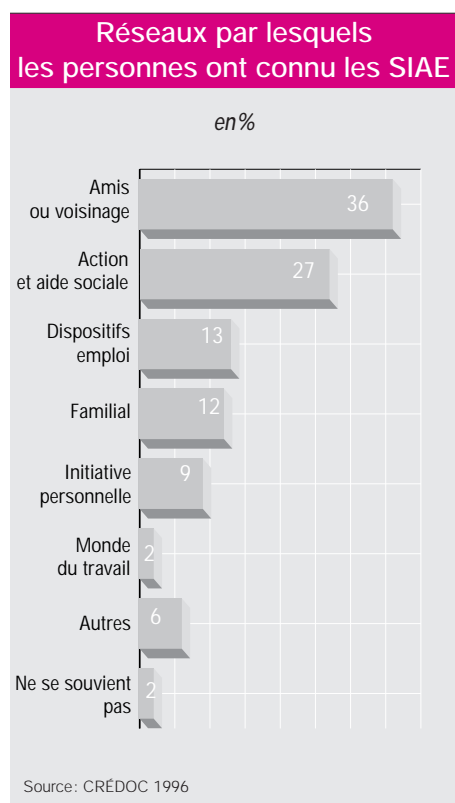
### Trajectoires professionnelles selon la situation sociale et professionnelle antérieure

Situation sociale et professionnelle antérieure	Types de trajectoires
<i>Groupe 1</i> : Hommes seuls et célibataires, ayant un salaire, et ne touchant pas d'aide de l'État, ressources relativement élevées en moyenne	1) trajectoire d'insertion (au moins CDD long) 2) vers la stabilité professionnelle (contrat stable)
<i>Groupe 2</i> : Couples salariés, logement stable, ressources relativement élevées	1) vers la stabilité professionnelle 2) parcours dans l'emploi précaire (CDD courts ou aidés) 3) reste dans SIAE
<i>Groupe 3</i> : Femmes seules avec enfants, en logement stable, salariées et bénéficiant d'aides de l'État	1) pas de trajectoire spécifique, mais plutôt vers dégradation
<i>Groupe 4</i> : Hommes jeunes, célibataires, dans leur famille ou hébergés chez des amis, n'ayant pas de source de revenu	1) dégradation professionnelle (avant travaillaient et pas depuis sortie) 2) parcours dans l'emploi précaire
<i>Groupe 5</i> : Couples âgés et isolés, logement stable, ressources faibles	1) en dehors du travail (n'ont jamais travaillé ou depuis longtemps) 2) dégradation professionnelle

CRÉDOC 1996

## Les SIAE: d'une fonction de «sas» à une gestion de la précarité

Ces résultats pourraient paraître peu encourageants, mais ils doivent être replacés dans un contexte de mutation économique globale avec une évolution générale de l'emploi dans laquelle le contrat à durée indéterminée devient la denrée rare pour ceux qui cherchent du travail, et où les emplois précaires (CDD et contrats aidés) se sont multipliés ces dernières années. L'insertion par l'activité économique est encore imprégnée de son image originelle des années quatre-vingt, celle d'une passerelle pour l'emploi qui permet aux personnes de recoller au peloton des salariés permanents. Cette métaphore de la course cycliste, fréquemment utilisée dans les années quatre-vingt, traduit l'idée que les organismes d'insertion doivent permettre à quelqu'un au chômage depuis longtemps de rattraper le peloton de l'emploi, même précaire, voire à partir de là, atteindre les premières places, celles de l'emploi salarié stable. Dans cette logique, la notion de parcours d'insertion est envisagée dans son acception plus globale comme un itinéraire devant passer par diverses étapes. Cette vision apparaît aujourd'hui bien optimiste. Pour évaluer vraiment les effets des SIAE sur le parcours professionnel des personnes enquêtées, il faut rompre avec l'illusion d'un retour vers l'emploi stable.



La précarité professionnelle risque en effet de se prolonger dans une conjoncture économique où l'emploi durable (au sens du même emploi durant plusieurs années) se fait rare. La pédagogie de la progressivité des dispositifs d'insertion suggère des étapes incontournables: celle de l'emploi aidé, puis de l'emploi précaire de type CDD ou intérim, et enfin de l'emploi stable. Dans la mesure où elle est centrée sur l'individu, cette pédagogie n'est pas suffisante pour faire «recoller» les essoufflés ou les malchanceux au peloton du marché «traditionnel». Aujourd'hui, ces essoufflés se divisent en deux groupes. L'un, de plus en plus important, rassemble ceux qui travaillent dans des formes d'emplois précaires. Une partie d'entre eux pourra recol-

ler au peloton du marché traditionnel, une autre partie restera dans la précarité. Le second groupe, celui des «lâchés», est constitué des exclus de l'emploi. Les SIAE pourront certainement accompagner une partie d'entre eux dans l'emploi précaire, mais, plus rarement, ces dispositifs pourront les conduire vers l'emploi stable.

## Le passage dans les SIAE: un concours de circonstances plus qu'une stratégie d'insertion

Un peu moins de la moitié (45%) des personnes interrogées affirme s'être orientée vers une structure d'insertion par l'activité économique pour mettre fin à une situation d'inactivité qui durait depuis un long

## Les SIAE accueillent une population en difficulté

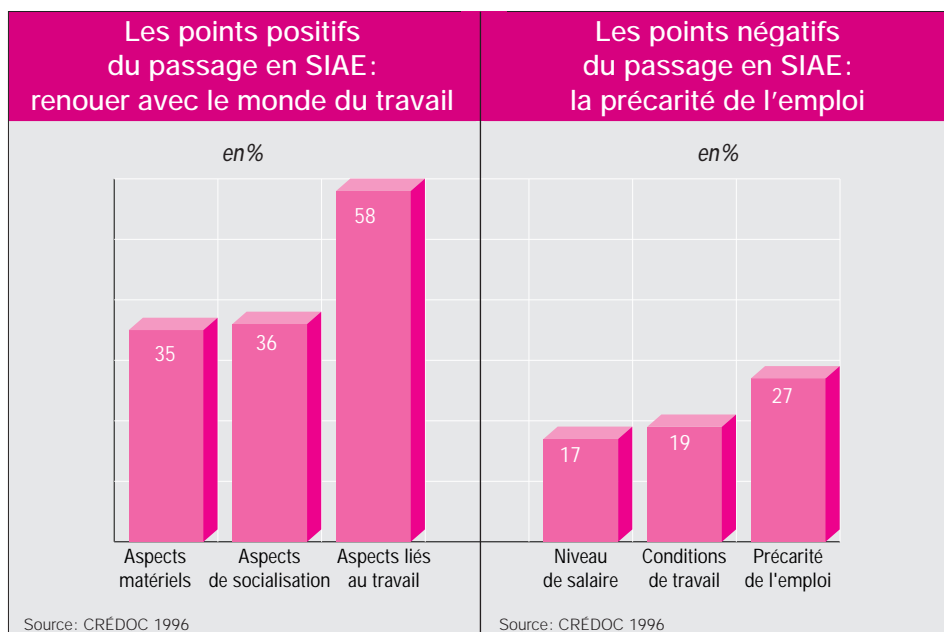
Les SIAE ont toujours cherché à proposer des prestations de qualité. Mais sous l'effet du rétrécissement de certains marchés, par exemple celui du bâtiment, ou de la concurrence sur celui des services à domicile, elles pourraient être tentées de recruter des personnes de plus en plus qualifiées et de s'éloigner ainsi de leur mission première. L'enquête du CRÉDOC montre que, globalement, la population qui passe par ces structures est en réelle difficulté.

La population enquêtée se caractérise par un faible niveau d'études (40% des individus ont le CEP ou aucun diplôme) et par un niveau de ressources plutôt faible. Le quart des ménages de l'échantillon a un revenu inférieur à 3 500 F par mois. Cependant, un calcul des ressources par unité de consommation montre que la majorité (55%) vivent aujourd'hui avec moins de 3 500 F par mois. Les personnes seules avec enfants sont fréquemment dans ce cas. En fait, plus d'un tiers de l'échantillon (35%) a un niveau de ressources inférieur à 2 500 F par mois.

Les personnes issues des entreprises d'insertion (EI) connaissent des trajectoires professionnelles plus laborieuses que celles des associations intermédiaires (AI): 29% n'ont pas travaillé depuis leur sortie (elles ne sont que 17% dans les AI). Ces différences s'expliquent par deux raisons principales: les caractéristiques différentes des deux populations et les rapports qu'entretiennent les personnes avec les deux types d'organismes.

Les EI accueillent des personnes aux profils plus désavantagés par le contexte économique: des jeunes peu diplômés, des personnes d'origine étrangère, des personnes seules... Pour cette population, l'entreprise d'insertion est la seule occasion de travailler. Quand ils en sortent, ils restent dans la sphère d'une précarité «contrainte». La fonction de «sas» de l'EI vers l'emploi stable n'a pas fonctionné pour une bonne partie de la population accueillie. Dans ce sens, à côté de la fonction de «sas» pour quelques personnes, ce type de structure semble participer à une gestion de la population dans la sphère de précarité.

Les personnes passées par les associations intermédiaires ont plus fréquemment eu des emplois stables (26% contre 17% en EI) et sont plus nombreuses à être encore en contact avec une SIAE (20% sont encore inscrites dans une AI contre 11% présentes dans une EI au moment de l'enquête). Les personnes passées par les associations intermédiaires sont aussi peu avantagées face au contexte de l'emploi, mais deux types de profils illustrent peut-être les mutations que connaissent ces associations. Le premier concerne des femmes de plus de 45 ans qui ont un conjoint qui travaille. Elles cherchent à reprendre une activité professionnelle, à temps partiel ou par intermittence. Ces personnes utilisent l'association intermédiaire comme une agence d'intérim. Le second profil est représenté par des jeunes de niveau IV ou plus qui passent désormais par les AI pour bénéficier d'une première expérience professionnelle. Ils sortent rapidement de la structure pour entrer sur le marché du travail «traditionnel». L'AI a joué un rôle de sas pour ces jeunes diplômés.



moment. On entre dans ce circuit plus par un concours de circonstances que par une réelle stratégie d'insertion élaborée. En fait, la médiation entre l'usager et la structure se fait souvent par un tiers. Ce peut être un membre de la famille ou un ami qui était déjà dans ce «circuit» ou qui était passé dans la SIAE. L'information circule par le «bouche à oreille» principalement. Le quart des enquêtés est arrivé dans les structures par l'intermédiaire du réseau de l'action sociale et 13% ont utilisé le réseau des dispositifs emploi (ANPE, mission locale ou organisme de formation).

### Des enquêtés plutôt satisfaits de leur passage dans les SIAE

Les trois quarts des personnes enquêtées ont déclaré être satisfaites de leur passage dans une SIAE pour l'ambiance, le contenu et la charge de travail, ou encore l'organisation. Les points positifs évoqués sont divers, mais les deux plus fréquents sont le fait de renouer avec le monde du travail et d'obtenir un revenu. Lorsque l'on regroupe les différentes réponses, on constate que les aspects liés au travail sont évoqués par la plupart des personnes (58%) comme des points positifs: le passage en SIAE permet de «renouer avec le monde du travail», «retrouver un rythme de travail», «découvrir un métier». Le second groupe de réponses concerne les éléments de socialisation: «retrouver un équilibre personnel», «vivre une ambiance, des relations nouvelles», «obtenir une reconnaissance sociale». Enfin, les aspects matériels, dont l'argent

reste le point principal, sont évoqués par un tiers des personnes interrogées. L'insatisfaction principale provient avant tout de la précarité de l'emploi dans la structure et l'absence de débouchés. Le bilan effectué par les enquêtés est d'ailleurs très partagé quant à l'amélioration de leur situation sociale et professionnelle. Ils sont un peu plus de la moitié (52%) à estimer que ce passage n'a pas amélioré leur situation actuelle, et un peu plus d'un quart (28%) juge même que cela ne leur a rien apporté. Lorsque la situation s'est détériorée, il s'agit en premier lieu de problèmes financiers (11%), puis de difficultés liées à la santé, à l'emploi, à la vie familiale (8%), quelques-uns ont souligné une perte de confiance en soi (4%). ■

### CRÉDOC Formation

Le CRÉDOC organise des stages de formation sur les thèmes:

«Terroir, santé, services... Les enjeux de la consommation alimentaire»

le 4 novembre (à Paris)

«Les politiques sociales sous le regard des personnes en situation de pauvreté»

le 18 novembre (à Paris)

Renseignements et tarifs: Franck Lehuédé

01.40.77.85.63

E-mail: lehuede@credoc.asso.fr

## Pour en savoir plus

Le CRÉDOC a interrogé pour cette enquête 452 personnes, dont 60% en associations intermédiaires, 33% en entreprises d'insertion, 6% en régies de quartier et 1% en Centres d'Aide à la Vie Active. L'enquête a été réalisée dans les départements de la Côte-d'Or, de la Drôme, de la Loire-Atlantique et de la Seine-Saint-Denis.

- 55% des individus interrogés sont des hommes. Un peu plus d'un tiers (38%) a moins de 30 ans. Les personnes de nationalité étrangère représentent 20% de l'échantillon. Les personnes sans conjoint en représentent près de la moitié, dont 10% ont un ou plusieurs enfants à charge.

- Les résultats présentés dans ce numéro sont extraits de: Le devenir des personnes entrées dans les dispositifs d'insertion par l'économique, par Patrick Dubécho, Christine Henriot et Marie-Odile Simon. Collection des Rapports du CRÉDOC n°175, novembre 1996, 202 pages, 200 francs plus 20 francs de port.

CRÉDOC

Consommation et Modes de Vie

Publication du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CRÉDOC)

Directeur de la publication: Robert Rochefort

Rédacteur en chef: Yvon Rendu

Relations publiques: Brigitte Ezvan

142, rue du Chevaleret, 75013 Paris

Tél.: 01 40 77 85 01

Diffusion par abonnement uniquement

200 francs par an

Environ 10 numéros

Commission paritaire n° 2193

AD/PC/DC